L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Une démarche, et non pas une contrainte, qui est une évolution vers un travail mieux réalisé par tous les acteurs de l'entreprise.

Une sensibilisation et connaissance des dangers dus à une technique parfois mal assurée.

Une formation des acteurs de l'entreprise ne peut qu'entraîner une meilleure implication de ces employés et une meilleure qualité du travail.

C'est l'employeur qui a l'entière responsabilité de la santé et de la sécurité des salariés

DECRET (2001-1016 du 5 nov 2001)
..."Crée l'obligation pour l'entreprise de transcrire et mettre à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs à laquelle il doit procéder, une fois par an minimum"...

LE DOCUMENT UNIQUE
L'entreprise doit tenir à la disposition des organismes accrédités ce document unique. Il doit comporter l'évaluation des risques, les actions à entreprendre pour réduire ceux-ci et doit être actualisé dans le temps. Il faut donc un document facile à remplir par tous les acteurs de l'entreprise et encore plus facile à actualiser.
Il est donc nécessaire que chaque acteur soit concerné.

LA FORMATION

Une journée de formation sur place.

Matin

- La prévention des risques professionnels : un état d'esprit.
- La réglementation
- La démarche d'évaluation des risques professionnels.
- Les différentes phases de la réalisation du document unique

Après-midi

- Aide pratique à la réalisation du document unique.
- Rédaction sur un document informatique évolutif.
- Remise du document informatique.
- Validation de la formation.

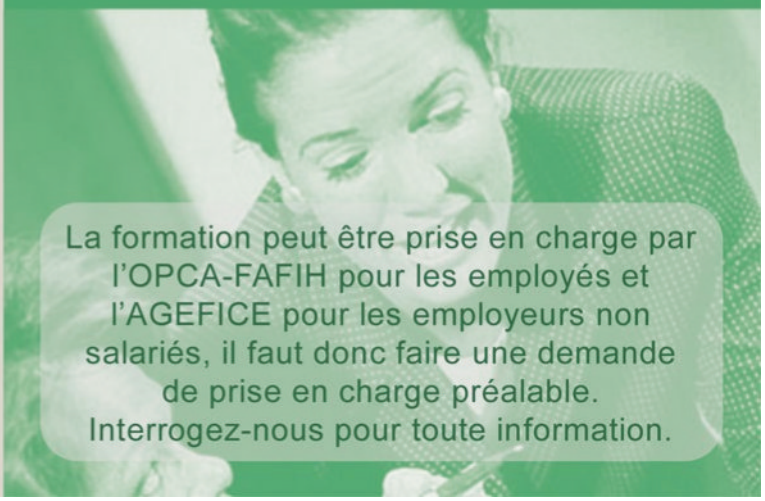

La formation peut être prise en charge par l'OPCA-FAFIH pour les employés et l'AGEFICE pour les employeurs non salariés, il faut donc faire une demande de prise en charge préalable.
Interrogez-nous pour toute information.

PRORECOR
HOTELLERIE RESTAURATION
CABINET DE CONSEIL ET DE FORMATION EN HÔTELLERIE ET RESTAURATION

PRORECOR - 4 avenue d'Evian -
74200 THONON-LES-BAINS

http://www.conseil-hotel.fr/
Courriel: info@conseil-hotel.fr

tél. +33 (0)4 50 81 78 82 | mob. +33 (0)6 87 60 79 59